

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2025 /2026



NOM DE L'INSTITUTION : Office National de la Migration (ONM)

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

Version du : 10 novembre 2025

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGETAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1) GOURDES	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES														
												T1	T2	T3	T4	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août
Programme 1- Réhabiliter, étendre et équiper le Bureau Central et les 7 bureaux départementaux de l'Office																										
01	Achats de matériel de bureau (chaises, tables et armoires) pour le bureau central et les bureaux régionaux	TF	280	7,000,000.00	F	GRGR	Novembre 2025	Janvier 2026	NON	PétionVille	06 MOIS						30%	30%	40%							
02	Achat de véhicule pour le fonctionnement du bureau central et pour l'accueil des migrants haïtiens de retour forcé en Haïti	FM		23,000,000.00	F	AORN	Novembre 2025	Janvier 2026	OUI																	
	Lot 1 : Achat de véhicules fermées pour le fonctionnement de l'Office	TF	280	11,500,000.00						Port-auPrince	05 MOIS						100%	100%	100%							
	Lot 2 : Acquisition d'un muni bus pour l'accueil des migrants	TI	1312-2-15-50-17	11,500,000.00						Port-auPrince	05 MOIS						100%	100%	100%							

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ; Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ;

Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; DEPS : Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de propositions pour prestations

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.

11	Achats de produits alimentaires sans Cuisson (Kits) pour les migrants	TI	1312-2-15-50-17	29,500,00 0.00	F	AOO N	Novembre 2025	Janvier 2026	OUI	PétionVille	5 MOIS			3 0 %	2 0 %	2 0 %	1 0 %		
12	Études techniques (géotechniques, sociales, plans et devis)	TI	1312-2-15-50-18	7,900,000	S	GRGR	Décembre 2026	Février 2026	NON	Belladère	3 MOIS			3 0 %	3 0 %	4 0 %			
13	Préparation de site (aménagement d'accès, terrassement)	TI	1312-2-15-50-18	10,500.000	T	DECO	Janvier 2026	Mars 2026	NON	Belladère	3 MOIS			3 0 %	3 0 %	4 0 %			
14	Construction des centres d'hébergement transitoires pour les migrants de retour forcé	TI	1312-2-15-50-18	145, ,000,000	T	AOO N	Janvier 2026	Avril 2026	OUI	Belladère	10 MOIS			2 0 %	2 0 %	2 0 %			

Il est souligné que l'échelonnement du marché n°14 sur deux exercices budgétaires a été strictement planifié pour assurer la conformité avec la réglementation en matière de passation et d'exécution des marchés publics. Chaque tranche d'exécution et de financement fera l'objet d'un suivi budgétaire et contractuel précis, afin de garantir la transparence, la traçabilité et la continuité du projet, tout en respectant les plafonds annuels autorisés par la loi de finances.

Signature de la Personne responsable du marché

